

Rapport d'activité 2019-2020

Sommaire

SOMMAIRE.....	1
EFFECTIF DE LA SAISON :	2
NOUVEAU CRÉNEAU :	2
INSTANCE DIRIGEANTE :	3
COMPÉTITIONS :	3
COVID :	3
LIEN SOCIAL / COMMUNICATION / DEVELOPPEMENT :.....	4
SPORT SANTE :	4
SUBVENTIONS :	5
CONCLUSION :	5

La dernière assemblée générale concernant l'activité de la saison 2018-2019, date du 7 décembre 2019, elle s'est tenue, comme d'habitude, en début de la saison suivante 2019-2020.

La salle polyvalente du stade Paul ROBIN était notre lieu de rencontre collective.

Depuis, les conditions sanitaires nous ont fortement perturbés pour la mise en place de notre rendez-vous démocratique annuel 2019-2020, en décembre 2020.

Car, si ma mémoire est bonne, nous étions dès le début de la saison sous des conseils sanitaires, nous dissuadant de faire des réunions collectives. Et, même si la nouvelle saison semblait débiter sous de meilleurs auspices, la règle était de privilégier les visioconférences pour ce type de réunion.

Cette méthode implique non seulement une bonne pratique des outils de conférence à distance de la part des organisateurs, mais aussi, que chacun de nos adhérents soit en capacité de se connecter et de suivre de manière interactive la vidéo-conférence.

A mon avis, notre club est actuellement incapable de maîtriser les deux bouts de cette chaîne de communication.

Après un début de saison permettant la reprise des cours collectifs, les nouvelles règles sanitaires, interdisant de nouveau la pratique des sports de combats en salle, sont venues perturber le déroulement normal de notre activité, dès la mi-octobre 2020.

A tort, le souci n'était plus, la tenue de l'assemblée générale de 2019-2020.

Cependant, si l'on veut maximiser les chances de survie de notre activité, il nous faut pallier à ce retard démocratique et répondre aux demandes de nos financeurs (Mairie, État, ...) qui ont besoin, comme nos adhérents, d'un rapport d'activité sur chaque de nos saisons sportives, si perturbées soient-elles.

Voilà l'explication de la venue tardive et soudaine de ces rapports d'assemblée générale de 2019-2020.

En conséquence, il nous faut faire abstraction des événements postérieurs à juin 2020, et nous contenter d'un bref échange par courriels interposés, si besoin, et dans les lignes qui suivent, décrire et commenter seulement la saison 2019-2020, qui je le rappelle débute en juillet 2019 et se termine en juin 2020.

Rapport d'activité 2019-2020

EFFECTIF DE LA SAISON :

Les effectifs ont été de 41 membres et 2 licences extérieures, les graphes ci-dessous présentent différentes répartitions.

La continuation de notre politique d'Aide à la Licence : ANCV, e.pass Culture Sport, cartes partenaires, même, si elle génère un travail administrative, n'est pas étrangère au maintien des effectifs.

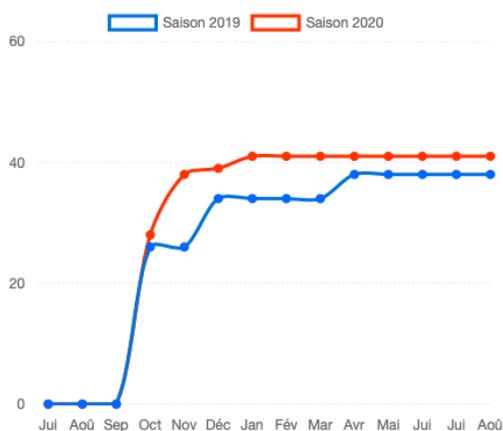
- On peut constater une amélioration par rapport à la saison précédente du nombre de licences.

La répartition Femmes / Hommes même si elle est en phase avec les chiffres fédéraux (36% / 64%) n'est pas satisfaisante, nous avons fait mieux dans des années antérieures.

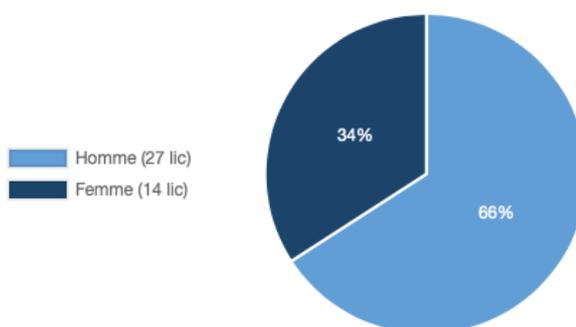
La répartition Création / renouvellement est acceptable, les chiffres communément affichés sont généralement d'un tiers/deux tiers.

La répartition par âge reste stable.

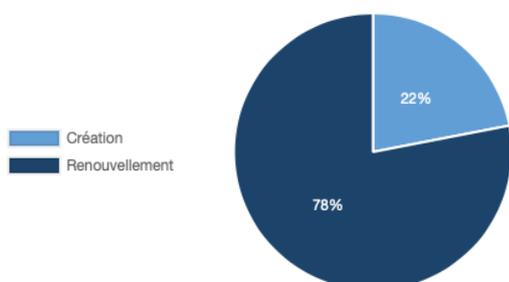
STATISTIQUES LICENCES



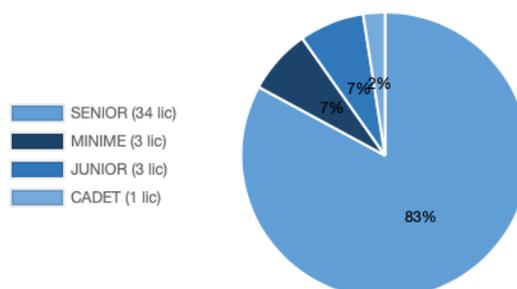
HOMMES / FEMMES



CRÉATION / RENOUVELLEMENT



LICENCES PAR CATÉGORIE D'AGE



NOUVEAU CRÉNEAU :

- Après, de notre part, un abandon contraint de nos adhérents mineurs dans les saisons précédentes, suite à l'impossibilité de prendre en charge financièrement un ou une

Rapport d'activité 2019-2020

nouvelle professionnelle, et l'absence de disponibilité de bénévoles, nous avons pu créer un **créneau le mardi de 20h à 21h30** destiné principalement aux **adolescents débutants**.

Ceci grâce à **Pierre-Maxime FURET** qui, après avoir obtenu son Diplôme d'Assistant Fédéral (DAF) la saison précédente, nous a proposé son aide pour la création de ce cours. Pour la saison 2019-2020, ce cours a concerné : 7 mineurs et 4 adultes soit un total de 11 personnes. Ce nouveau cours a généré la moitié de nos nouveaux adhérents.

- Le club a été sollicité pour encadrer des d'Activités Périscolaires (Temps d'Activités Périscolaires). La faiblesse de notre effectif d'enseignant ne nous a pas permis de donner suite.
- *Un été au lac 2020 : questionnement CA : on n'a pas donné suite*

INSTANCE DIRIGEANTE :

- Le Conseil d'Administration est stable, il est toujours composé des 8 personnes élues en 2018, personne n'ayant émis la volonté de partir. L'implication de CA est conforme aux engagements individuels de chacun. Le CA, même s'il ne se réunit pas de manière formelle, a été saisi 13 fois par mails sur des sujets importants tel que le budget, la vérification des comptes, la dette vis à vis de l'OMS, le courrier de l'inspectrice DDCCS à propos d'un stage de la saison précédente et datant du 21 mai 2019, du COVID, et de la préparation de la saison 2020-2021.

COMPETITIONS :

- La saison sportive a été fortement perturbée par la pandémie, quelques compétitions adultes se sont déroulées, le CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL KATA ADULTES et le CHAMPIONNAT RÉGIONAL KATA & COMBATS – VÉTÉRANS, mais le club n'a pas présenté de compétiteurs ou compétitrices.

COVID :

- Interruption des cours du 17 mars à début juin. Les sports de combat et de contact étant soumis à une interdiction de pratique en salle. Nous avons déjà depuis le début de l'année 2020, anticipé les mesures sanitaires en pratiquant un « karaté à distance », qui avait l'avantage de maintenir les habitudes d'entraînements hebdomadaires, la forme physique et intellectuelle, le lien social, ... Une reprise a été autorisée EN EXTERIEUR sous certaines conditions (nombre, distances ou surface, absence de contact physique ou par l'intermédiaire d'objets échangés).

Devant l'impossibilité de réintégrer notre salle, fixée par la Mairie, nous avons à partir de début juin, mis en place 14 cours en extérieur (terrain de rugby désaffecté derrière la faculté de Belle-Beille) entre le 6 juin et le 13 août. Prolongeant ainsi la saison en quelque sorte.

La participation moyenne a été de 7 participants (min = 3 max = 12) difficultés à reprendre en salle, etc. conditions de reprise à évoquer.

Un outil de réservation a été mis en place, permettant de gérer le nombre maximal de participants, et les cas contact en cas de besoin.

Rapport d'activité 2019-2020

- Même s'ils ont été très rares, nous avons, comme par les années passées, proposé des stages extérieurs, en particulier cet été.

LIEN SOCIAL / COMMUNICATION / DEVELOPPEMENT :



- **AGORA 2019** : la saison a, en quelque sorte débutée par cet événement municipal, il nous permet de communiquer avec les Angevins qui ont la fibre associative, c'est à dire quelques valeurs communes comme le collectif, le participatif, le social, l'autonomie, etc.
Certes, il nous mobilise pendant 2 jours, et demande des bénévoles, qui ne sont pas toujours au rendez-vous.
Mais nous avons eu un retour : **une inscription**, et des échanges intéressants avec les visiteurs de ce salon.
Cette année nous étions trois : Claudia, Françoise, et Denis.
- Nous avons communiqué avec nos adhérents par notre site internet (*27 articles sur la saison*) et par mail, mais de manière mesurée pour ne pas les noyer dans un flot de courriels.
- Une tentative de réduction du coût du téléphone a été effectuée, mais cela nécessitait le passage du bâtiment de l'Office Municipal de Sports d'Angers à la fibre. Dépense collective que le club ne peut assumer seul.
- Comme par le passé la saison s'est terminée par une **Soirée restaurant** fin juin et un : **Pique-nique** début juillet 2020. Ces deux formes d'événements permettent d'intéresser un maximum d'adhérents même si pour cette saison la participation a été moyenne. Remercions Babette et Stéphane les artisans de ces 2 moments conviviaux.

SPORT SANTE :

Depuis quelques années, notre politique sportive a été orientée SANTE, (*à ce sujet, voir notre site web*).

- Cette saison, notre projet a été communiqué en février 2020 au Centre de Ressources Sport Santé, organisme créé en 2019-2020 par la ville d'Angers. A ce jour, pas de retombées particulières.
- Nous continuons de suivre à distance les travaux du **Collectif Santé** de Belle Beille, à défaut de ne pouvoir y consacrer plus de temps et de moyens (*réunions le lundi après-midi*).
- **HANDICAP** : deuxième référencement au handiguide, que nous avons mis en ligne sur notre site web, résultat : néant.

Rapport d'activité 2019-2020

- **Opération Sentez-Vous Sport**, notre participation à la 10ème édition 2020 a eu lieu dans nos locaux le 19 septembre 2020.
Une anticipation de notre part est nécessaire pour organiser, communiquer et obtenir une implication plus importante d'intervenants de la Santé.
Nous avons pour cela à notre disposition des supports de communication très bien faits.
- **Parcours Cœur** : Cette deuxième édition, du fait de la pandémie, a été annulée par l'organisateur : la Fédération Française de Cardiologie.
Cependant les commentaires de l'opération **SVS** pourraient parfaitement s'appliquer à cette manifestation (anticipation, implication, plus importantes.)

SUBVENTIONS :

- Une demande de subvention de fonctionnement (1 000 €) a été faite au **Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)** : c'était la première année, c'est un investissement en temps, et nous avons essuyé un refus car notre budget était non conforme à la demande, ...
- SUBVENTIONS de la ville d'ANGERS (**Office Municipal des Sports d'Angers**) :
 - Au titre du Fonctionnement, nous avons reçu : 997,62 €, cette subvention est basée sur 4 critères (2 en colonne et 2 en ligne) la case optimale est – 18 ans et Compétition, ...

	Compétition	Loisirs
- 18 ans	0	6
+ 18 ans	2	30

- Au titre des Cadres techniques, nous avons reçu : 577,84 € (4 enseignants), les critères sont le nombre et le niveau avec des conditions d'effectif.
- Au titre de l'Aide au bénévolat, nous avons reçu : 200,77 € (2 arbitres, 2 enseignants, 5 bénévoles), le critère principal est le nombre de bénévoles.
- Au titre de l'Accession au meilleur niveau, nous avons reçu : 80,85 € (Championnat de ligue KATAS Vétérans), il s'agit des compétitions de la saison précédente (2018-2019).
- Soit un Total de : **1 857,08 €**

CONCLUSION :

- On pourrait croire que cette saison sportive a été une saison blanche, ce n'est pas du tout le cas, j'espère que ce rapport d'activité le démontre, cependant il reste beaucoup de chose à faire, c'est ce que le rapport moral va tenter de dessiner.

Pour **ANGERS BUDDO KARATE**

D.L.